

**HEBERGEMENT
DES PLUS VULNERABLES :**

**LANCEMENT DE LA
PERIODE HIVERNALE
2016/2017**

**Jeudi 10 novembre 2016
à 16h30**

**Au Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS)
Croix Rouge - 29 avenue des Cosmonautes à Migennes**

Le dispositif de prévention et de gestion des impacts sanitaires et sociaux liés aux vagues de froid s'inscrit désormais dans la continuité, été comme hiver. Néanmoins, une veille saisonnière couvrant la période du 1^{er} novembre au 31 mars de l'année suivante est activée chaque année.

L'offre départementale d'hébergement permet, par l'intermédiaire du service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO) porté par la Croix Rouge, à des SDF de trouver une solution de mise à l'abri pour la nuit.

En composant **le 115**, on est orienté, en fonction de sa localisation géographique, de sa situation personnelle et de la disponibilité de l'offre, vers un hébergement en CHRS, en CCAS ou en HAM (hébergement à accompagnement modéré).

Le plan départemental 2016 - 2017

L'hébergement d'urgence

Organisme	Commune	Type structure	Nbre de places	Coût
Croix rouge	Migennes	CHRS	19	171 000 €
	Sens	CHRS	8	72 000 €
	Avallon	CHRS	5	45 000 €
	Auxerre	Mobil Home	4	3 500 €
CCAS	Auxerre	CHRS	15	135 000 €
	Tonnerre	Logement temporaire	6	18 000 €
Résidence Jeunes de l'Yonne	Auxerre	Logement temporaire	3	8 200 €
Total			60	452 700 €

En centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), les places d'urgence sont financées à un prix unique de 9 000 € depuis leur mise en place dans le département en 2013

L'hébergement à accompagnement modéré (HAM)

Ce type de structure est un tremplin au logement pour des personnes autonomes qui n'ont pas encore administrativement accès aux logements classiques.

Organisme	Commune	Type structure	Nbre de places	Coût
Croix rouge	Migennes	HAM	60	253 000 €
	Sens	HAM		

Concernant les hébergements à accompagnement modéré (HAM), ils sont mis en place depuis fin 2015 (7 appartements) avec une montée en puissance en 2016 (8 appartements) soit un total de 15 appartements pour un montant de 253 000 € en année pleine.

La montée en charge du plan départemental de mise à l'abri des personnes les plus vulnérables

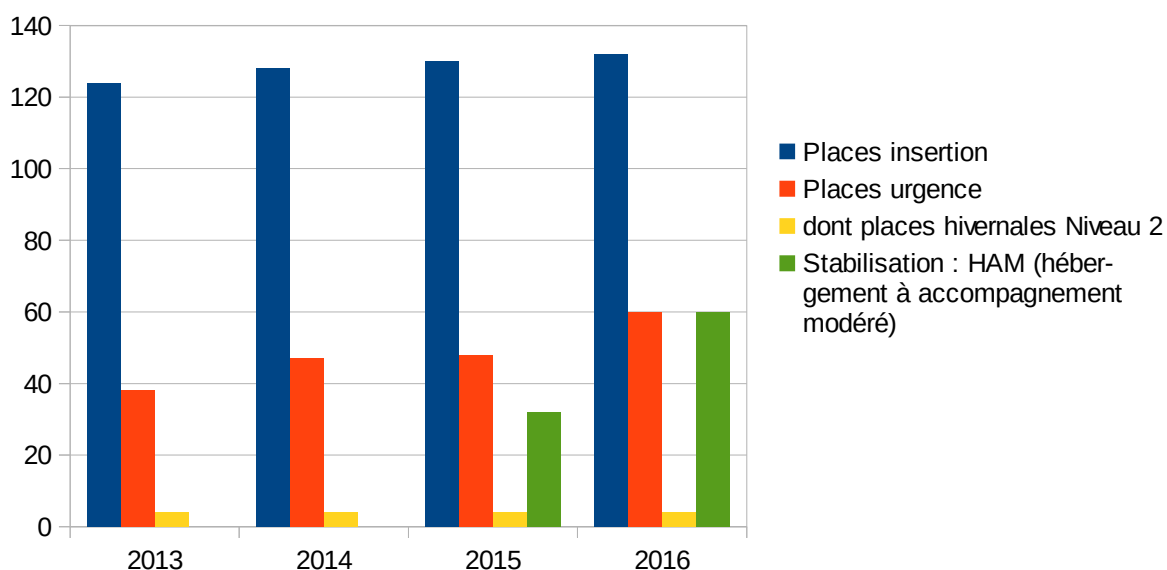
Financement : + 253 000 € entre 2013 et 2016

En 2013 :	452 700 €
En 2014 :	452 700 €
En 2015 :	585 700 €
En 2016 :	705 700 €

Nombre de places : + 90 places entre 2013 et 2016

En 2013 :	166
En 2014 :	179 (+13)
En 2015 :	214 (+35)
En 2016 :	256 (+42)

Evolution des places



L'action des partenaires

** Le Samu social et les maraudes*

Les maraudes de

→ la délégation départementale de la **Croix rouge** de l'Yonne sont assurées par des bénévoles à Auxerre et Sens les lundi et jeudi de 19 h à minuit.

Dès déclenchement du niveau 2 par la DDCSPP, 2 maraudes par jour (matin et soir tous les jours en niveau 2).

→ du **CCAS d'Auxerre** : Le personnel de l'accueil de jour fait des maraudes pédestres sur signalement ou repérage d'une personne en grande difficulté. Ces maraudes s'effectuent avant les horaires d'ouverture de l'accueil de jour : avant 9 h 30 et avant 13 h 30

En niveau 2, ces maraudes sont activées tous les jours.

** L'aide alimentaire*

La banque alimentaire de Bourgogne reçoit des denrées en provenance de 3 sources : l'Europe, la ramasse et la collecte nationale

Les restaurants du cœur disposent de 14 centres de distribution et un camion itinérant créé en 2015 proposent ainsi des denrées dans tout le département.

Le Secours Populaire dispose de 9 centres dans le département et s'oriente vers la distribution en circuit court pour les fruits et légumes.

Un exemple : « le camion du cœur »

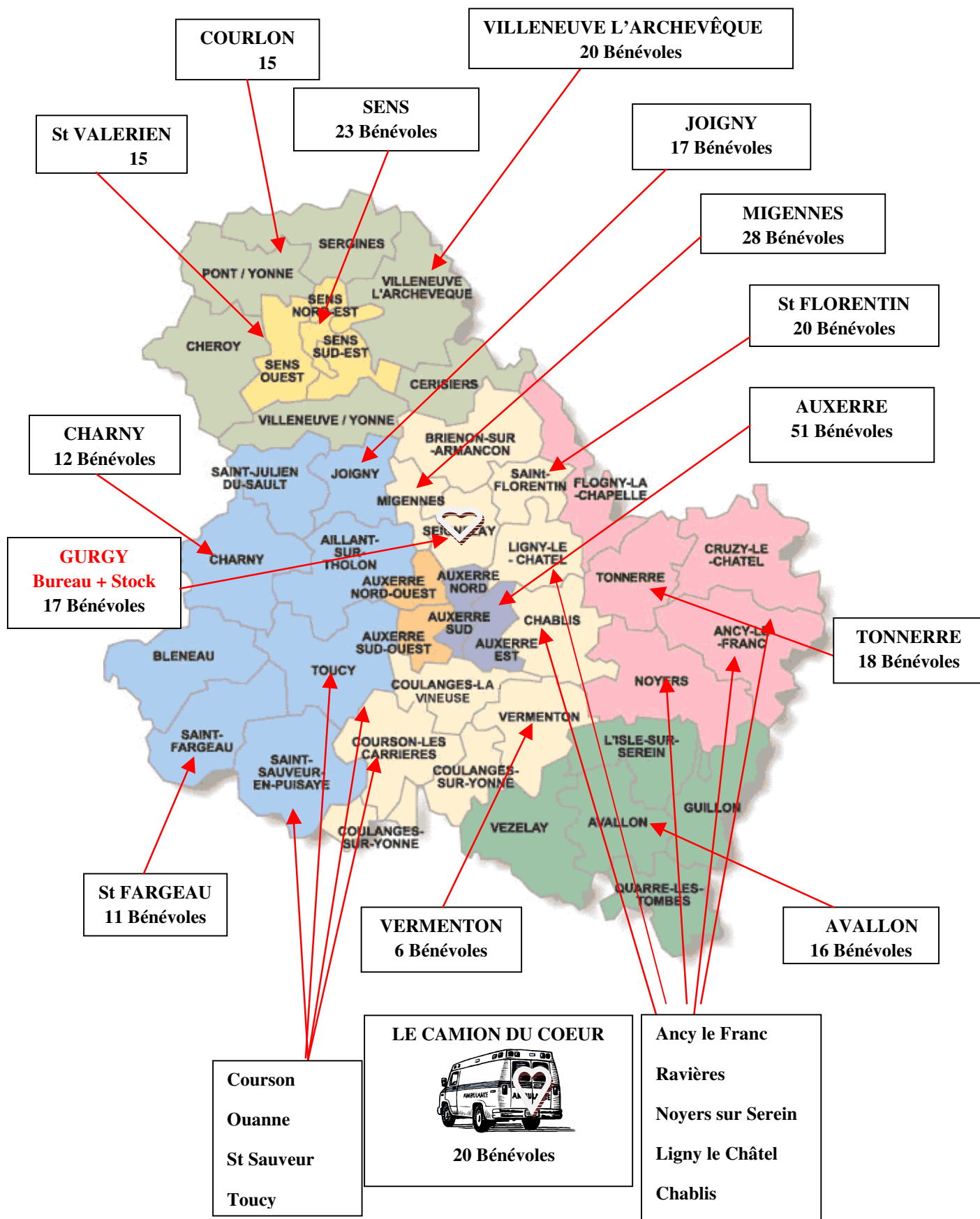
Ce centre itinérant existe depuis 2010 et a été créé pour desservir les zones éloignées de nos centres de distribution fixes. Neuf communes sont concernées (Dans le Tonnerrois : Ravières, Ancy le Franc, Noyers ; dans le Chablisien : Ligny le Chatel, Chablis et en Puisaye : Toucy, Saint Sauveur, Ouanne, Courson les Carrières).

Il se compose de 3 véhicules qui effectuent 22 000 kms par an et qui servent à emmener les produits alimentaires, y compris les produits frais (légumes, produits laitiers) ainsi que les produits surgelés nécessaires à la distribution pour les personnes bénéficiaires.

Une vingtaine de bénévoles très motivés et dynamiques composent l'équipe de ce centre particulier. En effet, ils doivent affronter une météo difficile, surtout l'hiver (pluie, neige, verglas) et la fatigue, les journées de distribution durant 8 à 9 heures entre le chargement des camions et le retour après la journée de distribution.

Ce service distribue 71 500 repas dans l'année à 545 bénéficiaires qui sont servis de la même façon que ceux qui fréquentent les centres fixes.

Centres de distribution

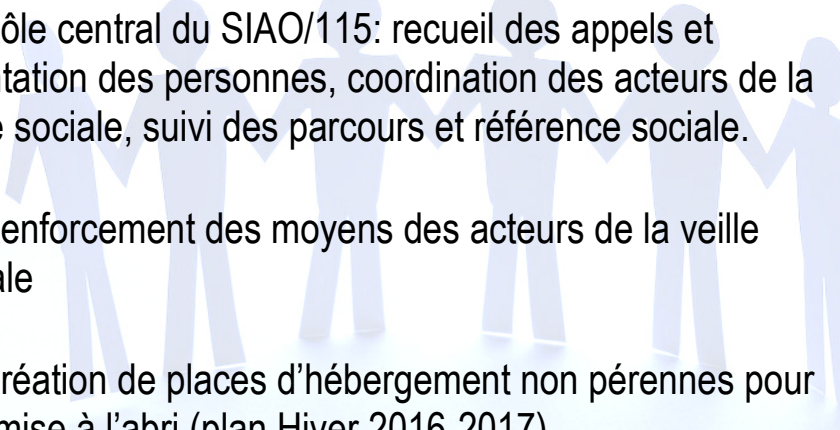


Associations caritatives :

Banque Alimentaire de l'Yonne	27, Parc d'Activité de la Chapelle MONETEAU	03 86 46 09 13 <i>bab.yonne@free.fr</i>
Croix Rouge Française	29 rue des Cosmonautes MIGENNES	03 86 92 11 60
Restos du coeur	4 impasse de l'Abbaye GURGY	03 86 51 14 51 <i>restosducoeur.auxerre@orange.fr</i>
Secours populaire français	121 rue de Paris AUXERRE	03 86 46 77 12 <i>contact@spf89.org</i>
Toucy entraide	29 rue de la Croix St germain TOUCY	03 86 44 18 22
Épicerie solidaire de l'auxerrois	14 avenue Jean Moulin AUXERRE	09 82 36 19 15 <i>esdelauxerrois89@gmail.com</i>
Association MAGALI Épicerie solidaire	3 place Etienne Dolet SENS	03 86 64 92 79
Le petit ruisseau Épicerie sociale	9 bis rue de l'Hôpital AVALLON	03 86 34 58 97
Société Saint Vincent de Paul	6 ter avenue Gambetta AUXERRE	03 86 46 87 94
Secours catholique	27 place Corot AUXERRE	03 86 52 68 46 <i>yonne@secours-catholique.org</i>
Emmaus Communauté	4 rue André Merle PONTIGNY	03 86 47 56 23 <i>emmaus.pontigny@orange.fr</i>
Entraide protestante	2 rue des Boucheries AUXERRE	03 86 52 09 78 / 03 86 51 46 84 <i>olives.alain@orange.fr</i>

PERIODE HIVERNALE 2016/2017 :

Un numéro unique : 115

- 
- ✓ Rôle central du SIAO/115: recueil des appels et orientation des personnes, coordination des acteurs de la veille sociale, suivi des parcours et référence sociale.
 - ✓ Renforcement des moyens des acteurs de la veille sociale
 - ✓ Création de places d'hébergement non pérennes pour une mise à l'abri (plan Hiver 2016-2017)
 - ✓ Non recours aux nuitées d'hôtels sauf en cas d'extrême urgence
 - ✓ Anticipation par les structures de la fin d'exercice cumulée avec le fin de la trêve hivernale en matière d'expulsion locative



DDCSPP

3, rue Jehan Pinard 89000 AUXERRE

SIAO/115

Heures d'écoute : du lundi au vendredi de 14 h à 7 h du matin
Week-end et jours fériés, ouvert en continu

SAMU SOCIAL

Maraudes dans les villes de SENS et AUXERRE les lundi et jeudi soirs.

Référents :

Auxerre : Violette TOLLOT 07.69.03.94.62

Sens : Aurélien FRITZ 07.69.20.01.03

Carole LEONARD

ACCUEIL DE JOUR

Auxerre 6/8, rue du Nil 03 86 51 88 15

- Lundi au Vendredi (9h30-12h00 et 14 h-16 h 30)
- jeudi (14h-16h 30)

Sens : 63, boulevard de Verdun 03 86 65 80 40

- Du lundi au vendredi de 9 h 30-11h00 et de 14h30-16h00

Mobil'home

Responsable de l'organisation : François BARRAUD (03 86 92 11 02)

Orientations :

- par les maraudes
- par le SIAO/115

Suivi social organisé par l'accueil de jour d'Auxerre CCAS d'Auxerre :
03 86 51 88 00

PLACES D'HEBERGEMENT D'URGENCE

		Places d'urgence	Places niveau 2
SHAO Auxerre	03 86 94 99 29	15	2
HAM* Migennes	03 86 92 11 00	8 appartements <i>32 places</i>	
HAM Sens	03 86 64 47 72	7 appartements <i>28 places</i>	
CHAO Migennes	03 86 92 11 00	19	1
CHRS Sens	03 86 64 47 72	8	1
CHRS Avallon	03 86 34 06 54	5	
Mobil home Auxerre*	03 86 52 06 76	1 logement <i>4 places</i>	
Résidences Jeunes Auxerre	03 86 52 45 38	3 <i>(si possible moins de 30 ans)</i>	
CCAS Tonnerre	03 86 55 49 33	6 <i>(2 appartements)</i>	

(*) HAM Hébergement à accompagnement modéré

(*) mobil home permettant l'accueil d'une personne accompagnée d'un animal de compagnie